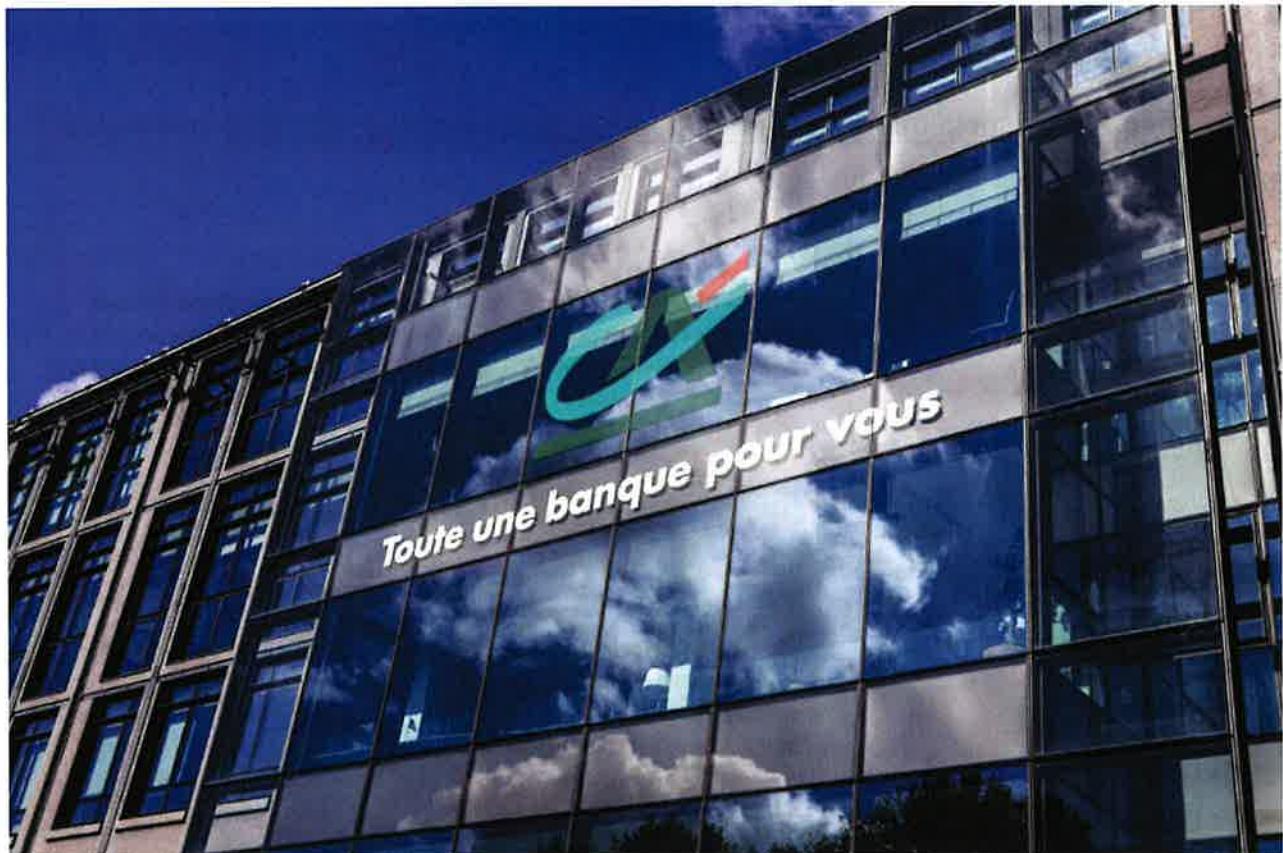


Notre Politique Achats Responsables

Le groupe Crédit Agricole se dote d'une **Politique Achats Responsables**, afin de répondre aux grands enjeux de demain sur ses territoires et de contribuer à la performance globale de ses entreprises. Elle s'intègre pleinement dans la **charte éthique du Groupe**.

La Politique Achats Responsables du Crédit Agricole vise à favoriser l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en considération à la fois **le juste besoin**, d'une part, et les **aspects économiques, sociétaux et environnementaux** de la réponse apportée à ce besoin, d'autre part, tout en veillant à l'**équilibre des relations entre l'entreprise et ses fournisseurs**, dans le respect de leurs droits réciproques.

Cette politique s'inscrit dans une **démarche engagée et responsable**, et se veut un **vecteur mutuel de progrès et d'innovation**. Elle s'adresse à l'ensemble des **collaborateurs, acteurs dans le processus achats et à leurs fournisseurs**.



La Politique Achats Responsables du Groupe Crédit Agricole s'articule autour de **5 axes majeurs**, déclinés en 13 principes :

1 Assurer un comportement responsable dans la relation fournisseurs :

- Veiller à des relations d'affaires équilibrées en ayant des pratiques et comportements respectueux.
- Favoriser des engagements réciproques dans le respect des droits de chacun.
- Apporter une visibilité prévisionnelle des achats.

2 Contribuer à la compétitivité économique de l'écosystème :

- Encourager la diversité des entreprises des territoires.
- Favoriser les échanges avec les acteurs locaux et, ainsi, contribuer au développement du territoire.
- Stimuler l'innovation avec nos fournisseurs pour créer de la valeur.
- Apprécier le coût global du cycle de vie.

3 Intégrer les aspects environnementaux et sociétaux dans nos achats :

- Identifier et cartographier les risques et opportunités.
- Intégrer les critères RSE :
 - dans le choix d'un bien ou d'un service ;
 - dans la sélection de nos fournisseurs.

4 Améliorer durablement la qualité des relations avec les fournisseurs :

- Impliquer les acheteurs dès l'expression de besoin
- Renforcer la montée en compétences achats des acteurs internes (acheteurs / prescripteurs).
- Développer la connaissance réciproque entreprise / fournisseurs.
- Instaurer un mécanisme de médiation.

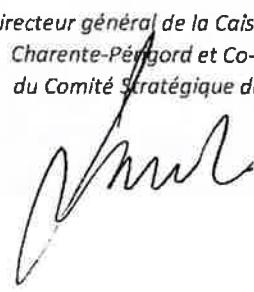
5 Intégrer cette politique achats responsables dans les dispositifs de gouvernance existants.

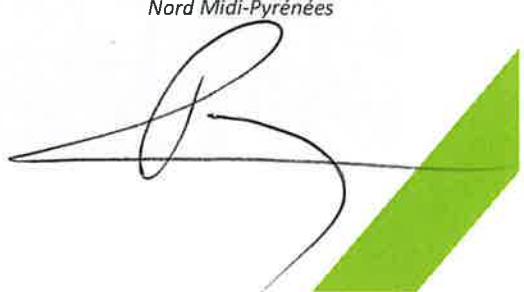

Raphaël Appert
1^{er} Vice-Président de la
Fédération Nationale
du Crédit Agricole


Dominique Lefebvre
Président de Crédit Agricole SA
et de la Fédération Nationale
du Crédit Agricole


Philippe Brassac
Directeur général
de Crédit Agricole SA


Pascal Célérier
Directeur général adjoint
de Crédit Agricole SA
et Co-Président du Comité
Stratégique des Achats


Laurent Martin
Directeur général de la Caisse régionale
Charente-Périgord et Co-Président
du Comité Stratégique des Achats


Pierre Cambefort
Directeur général de la Caisse régionale
Nord Midi-Pyrénées